Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 17/04/2024 à 10h51
Réference de l'AR : 054-215407982-20240412-18_24-DE
Publié le 17/04/2024 ; Rendu exécutoire le 17/04/2024

COMMUNE DE THUILLEY-AUX-GROSEILLES

Département de Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Toul
Canton Meine au Saintois

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents ou représentés : 10
Conseillers votants : 10

Le Maire certifie que la convocation du conseil a été faite le 29/03/2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Thuilley-aux-Groseilles, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle des fêtes, sous la présidence du Maire, Laurence BROQUERIE.

Présents : Laurence BROQUERIE, Pauline BROQUERIE, Christophe GENIN, René Jean-Pierre GENIN, Samuel GRIS, Gabrielle HENRY, Jacques PEROUX, Amélie PEROUX, Stéphane PIERI, Thomas WECKERING

Absents :

Excusés : Gibrien PARISOT a donné pouvoir à Christophe GENIN

Amélie PEROUX a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 18/24 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET COMMUNE

Mme le Maire expose au conseil les dépenses et recettes 2023 puis quitte la salle.

Le conseil délibère et vote le compte administratif 2023 du budget Commune.

Pour : 10 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Amélie PEROUX
Secrétaire

Laurence BROQUERIE
Maire

MAIRIE DE THUILLEY GROSEILLES 54170